



Belgium
partner in development

LES DROITS DES FILLES AU NIGER

Mars 2022



LES DROITS DES FILLES EN UN COUP D'ŒIL¹

Bien que le Niger dispose d'un environnement législatif favorisant l'égalité des genres, les filles, les adolescentes et les jeunes femmes nigériennes **subissent diverses formes de violence et de discrimination**. Parmi ces discriminations, les mariages précoces, d'enfant et forcés (MEPF), sont une préoccupation majeure, perpétués par de multiples facteurs. Il est attendu des femmes qu'elles se conforment à des **normes de genre** et à des **rôles stéréotypés** qui les confinent à la sphère domestique. Les femmes sont responsables des tâches domestiques et du soin apporté aux membres de la famille, et sont considérées comme dépendantes et sous la protection des hommes, quel que soit leur niveau d'éducation. Les filles subissent une double peine en raison de leur genre et de leur âge. Il est attendu qu'elles deviennent des épouses et des mères et sont donc censées assumer les tâches ménagères dès leur plus jeune âge afin d'être préparées à ces rôles.

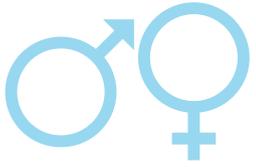
L'emprise de la société sur les filles et les femmes se manifeste sous diverses formes. **Faible accès aux ressources, aux soins de santé**, huit femmes sur dix ne prenant pas elles-mêmes les décisions relatives à leur santé. **Faible accès aux instances de décision**, les quotas prévus par le gouvernement n'étant pas atteints. A la fois symptôme et conséquence de la discrimination de genre, **le Niger a le taux de MEPF le plus élevé au monde** : huit filles sur dix sont mariées avant 18 ans et, par conséquent, quatre filles sur dix ont leur premier enfant avant 18 ans. La faible scolarisation des filles, la préservation de l'honneur, la protection contre les grossesses non désirées hors mariage, la situation économique des parents, l'importance sociale conférée au mariage et les mauvaises interprétations religieuses sont les principales causes en jeu. L'**abandon scolaire** est un problème préoccupant au Niger. Six filles sur dix termineront leur scolarité primaire, et seules deux d'entre elles seront inscrites dans le secondaire. La **pauvreté et les normes de genre interagissent fortement pour prioriser l'éducation des garçons**, en particulier lorsque les infrastructures scolaires sont insuffisantes, de mauvaise qualité et n'incitent pas les filles à terminer l'enseignement secondaire.

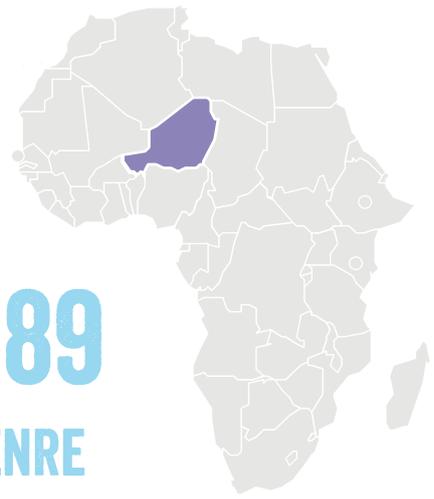
Les filles et les jeunes femmes sont susceptibles de **subir des violences** : six sur dix ont subi au moins un type de violence, qu'elle soit émotionnelle, physique ou sexuelle. Cette situation est due aux inégalités structurelles et aux relations de pouvoir inégales, les hommes et les garçons se voyant attribuer un statut supérieur à celui des femmes et des filles et ayant la possibilité de les contrôler et de limiter leurs décisions. **La violence contre les femmes et les filles est donc souvent tolérée**, car on estime qu'il est justifié que les hommes et les garçons affirment leur domination sur les femmes et les filles. Six femmes sur dix, y compris celles âgées de 15 à 24 ans, trouvent **justifié qu'un homme batte sa femme**. De même, les châtiments corporels sont largement utilisés dans le cadre de l'éducation des garçons et des filles, un parent sur deux pensant qu'ils sont justifiés pour éduquer.

Les jeunes femmes sont confrontées, en raison des attentes sexistes, du **manque de compétences et d'opportunités**, à des **obstacles importants à leur autonomisation économique**. Sept femmes sur dix n'exercent pas d'activité rémunérée, et presque toutes les femmes qui travaillent occupent un emploi vulnérable. En outre, le contrôle exercé par leur partenaire les empêche d'accéder au crédit car elles ne peuvent ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari.

Ces dernières années, la population du Niger est confrontée à **deux crises humanitaires majeures** : la crise du Sahel, à sa frontière avec le Burkina Faso et le Mali, et la crise du lac Tchad, à sa frontière avec le Tchad et le Nigeria. Les populations vivant dans les régions affectées connaissent des conflits et une instabilité croissante, d'importants mouvements de populations, qu'il s'agisse de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou de réfugiés des pays voisins. Combinées aux effets du changement climatique, les crises humanitaires et leurs conséquences mettent en péril les efforts de lutte contre la pauvreté, alors que déjà quatre Nigériens sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Les filles et les femmes souffrent le plus de cette situation. Mis en évidence par la pandémie de COVID-19, ces chocs externes conduisent à l'augmentation de la charge domestique pour les femmes, à l'abandon scolaire, à la violence domestique et à la perturbation des activités génératrices de revenus pour les filles et les femmes.

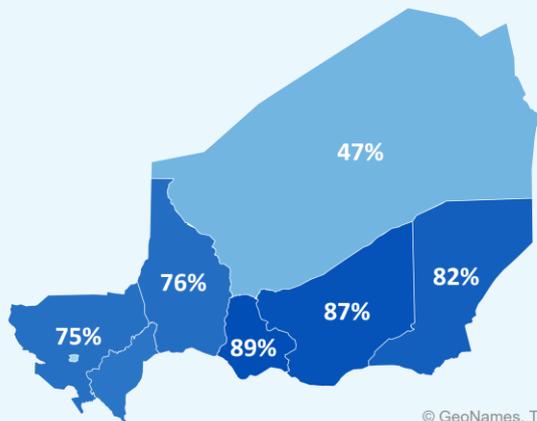
¹ Le résumé contient des références qui sont disponibles dans l'ensemble du rapport.

CLASSÉ  **154/189**
SUR L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE



Filles, âgées de 20 à 24 ans, **mariées avant leurs 18 ans**,
par région

Series1 
33% 89%



Powered by Bing
© GeoNames, TomTom, Wikipedia



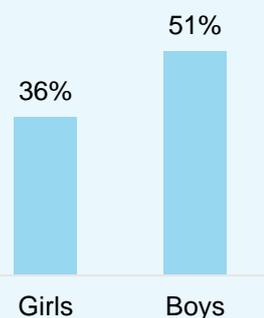
60%

DES FILLES ET DES FEMMES SUBISSENT AU MOINS UN TYPE DE VIOLENCE AU COURS DE LEUR VIE



98% DES FEMMES SONT ENGAGÉES DANS DES EMPLOIS VULNÉRABLES

Taux d'alphabétisation par genre



77% DES FILLES NE SONT NI DANS L'ENSEIGNEMENT, NI DANS L'EMPLOI, NI DANS LA FORMATION.

CE QUI EST ATTENDU DES FILLES – LES NORMES DE GENRE À L'ŒUVRE AU NIGER

Les filles et les jeunes femmes font quotidiennement l'expérience de l'inégalité des genres au Niger : malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, le pays est mal classé dans l'indice de développement de genre. Cela se constate sur une myriade d'aspects de la violation des droits des filles et des jeunes femmes.² Ces expériences sont ancrées dans un contexte de normes sociales fortes et de traditions contraignantes. **Les normes de genre englobent les rôles et les attentes attribués aux hommes et aux femmes, à savoir les comportements auxquels ils et elles sont censé.e.s se conformer.** Si les femmes dérogent à ces règles non-écrites, implicites, elles subissent des sanctions sociales - par exemple, être ostracisée pour avoir enfreint les coutumes, ou être accusée de faire honte à leur famille.

Les normes de genre, en tant que **règles de comportement non écrites**, ont tendance à ne pas être remises en question par les membres de la communauté. Elles trouvent des **justifications ou des illustrations dans les conventions sociales, la culture, les traditions ou les textes religieux – et leur interprétation – qui tendent à favoriser les hommes par rapport aux femmes, ce qui rend les normes sociales et de genre particulièrement résistantes à tout changement.**³

Dans le monde entier, les normes sociales relatives au mariage précoce, à la préférence pour les fils, au travail domestique et aux soins non rémunérés, ainsi qu'à la présence des femmes sur le marché du travail et en politique, limitent les possibilités des filles et des jeunes femmes en fonction de leur genre.

Sphère domestique, décisions et pouvoir d'action

Les stéréotypes de genre ont une incidence négative sur les rôles et les valeurs attribués aux hommes et aux garçons d'une part, et aux femmes et aux filles d'autre part. Dès l'enfance, les filles sont **éduquées dans l'idée de devenir une "bonne épouse" et une "mère idéale", embrassant des rôles stéréotypés qui les confinent à la sphère domestique.**⁴ Les femmes sont dépendantes des hommes et sont censées être sous leur protection, tout en étant responsables des tâches domestiques, notamment la corvée d'eau et la cuisine, et en s'occupant des enfants.⁵ Les hommes sont les soutiens de famille, pourvoyeurs de revenus, et les décideurs.⁶

Cette perception ancrée de la place des femmes et des filles dans la société a un **impact sur tous les aspects de leur vie.** Dans plus de trois quarts des cas, au sein des couples, la décision finale concernant les achats importants du ménage est prise par l'homme uniquement.⁷ Les femmes sont également confrontées à un **faible accès aux soins de santé sexuelle et reproductive** : 79 % d'entre elles ne prenant pas leurs propres décisions en matière de soins de santé, et 17 % des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans déclarant avoir des besoins non satisfaits en matière de planification familiale.⁸ Les seuls cas où elles prennent des décisions sont lorsqu'elles sont chefs de famille ou lorsqu'elles prennent des décisions en secret, notamment en matière de planning familial et de santé maternelle.⁹

Obéissance attendue et violence physique et sexuelle

Les relations de pouvoir inégales entre les genres qui renforcent le **statut d'infériorité des femmes sont à l'origine de la violence à l'égard des femmes et des filles.** Les attentes concernant la domination des hommes et des garçons, et l'obéissance des filles et des jeunes femmes, entraînent des **attitudes justifiant la violence à l'égard des femmes, entraînant une forte prévalence des violences basées sur le genre.** Les violences domestiques à l'encontre des filles et des femmes ne

² PNUD, *Indice de développement du genre*, 2020.

³ FAO, *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural*, Niger, 2018.

⁴ Initiative Spotlight, *Rapport d'étape narratif annuel*, Niger, 2019.

⁵ LuxDev, *Fiche Pays Genre*, Niger.

⁶ FAO, *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural*, op. cit.

⁷ DHS, *Niger*, 2012.

⁸ *Ibid.*

⁹ CARE, *Analyse rapide genre pour COVID19, Sahel-Niger*, 2020.

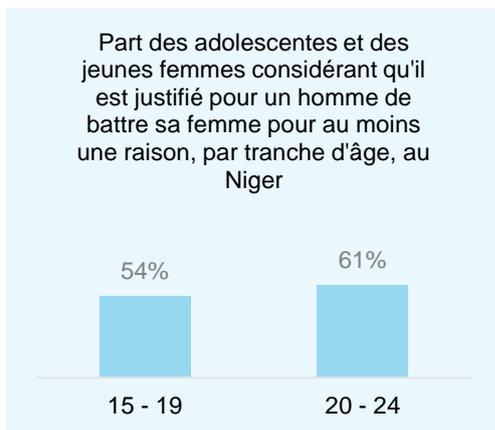


FIGURE 1: DHS, NIGER, 2012

sont généralement pas ou peu signalées, et sont souvent considérées comme une prérogative naturelle du mari dans les communautés conservatrices.

Les filles et les jeunes femmes apprennent à **accepter la violence dès leur plus jeune âge**, car elle est normalisée par les relations de pouvoir inégales entre les genres et les attentes sociales. Parmi les filles âgées de 15 à 19 ans, 54% pensent qu'il est justifié pour un homme de battre sa femme pour au moins une des raisons énumérées - brûler la nourriture, se disputer avec lui, négliger les enfants, refuser d'avoir des rapports sexuels, et 61% des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans sont d'accord avec cette affirmation.¹⁰

Les châtiments corporels sont également largement utilisés, tant sur les garçons que sur les filles, par les enseignant.e.s, les parents, les "marabouts", les tuteurs et tutrices, et les autres membres du foyer comme une forme de discipline pour les enfants. 82% des enfants âgés de 2 à 14 ans ont fait l'expérience d'une "discipline violente" (punition physique et/ou agression psychologique, comme le fait de se faire crier dessus ou de se faire insulter) à la maison. Cette pratique est par conséquent considérée comme justifiée puisque 45% des parents et tuteurs s'occupant des enfants pensent que les punitions physiques sont nécessaires dans le cadre de l'éducation des enfants.¹¹ Les spécialistes de Plan International confirment les justifications de la violence domestique : "*Les filles sont plus souvent frappées par leur mère et les fils par leur père. Si la mère commence à frapper le fils choyé du père, elle sera elle aussi battue. Le père demandera pourquoi le fils a été frappé, mais trouve normal de "corriger" la fille.*"

Dans les régions touchées par les crises humanitaires, notamment dans les régions de Tillabéri et de Diffa, les femmes et les filles sont **encore plus susceptibles de subir des violences physiques ou sexuelles, qu'elles soient perpétrées par des groupes armés non étatiques ou des membres de la communauté**.¹² En plus d'exacerber les inégalités préexistantes et d'augmenter les risques de violences, les femmes et les filles touchées par la crise ont également **moins de chances d'accéder aux services de base, notamment aux services de protection, et les données restent rares en ce qui concerne le signalement des violences sexuelles et basées sur le genre**.

La valeur sociale du mariage et les impacts des grossesses précoces

Le Niger a le **taux de mariage des enfants** le plus élevé au monde : **76% des femmes âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant 18 ans et près de la moitié d'entre elles ont leur premier enfant à cet âge**.¹³ Il s'agit d'une violation de leurs droits humains, car les mariages et unions précoces et forcés (MEPF) maintiennent les femmes et les filles dans des relations qui les privent de leurs droits fondamentaux.

Si la **pauvreté est un moteur important de la CEFMU**, les parents mariant leurs filles pour alléger la charge financière du ménage, la CEFMU est fondée sur la **croissance que le mariage est la meilleure issue pour les filles, qui sont censées assumer leur rôle traditionnel de femmes au foyer et commencer à avoir des enfants dans le mariage à un âge précoce**. Ceci est corroboré par la volonté de maintenir de bonnes relations entre les familles de la communauté. La préservation de l'honneur des filles est aussi perçu

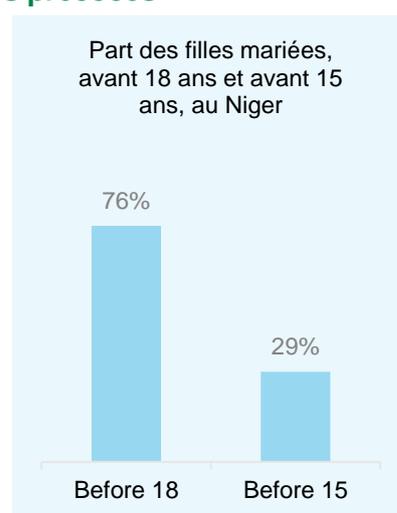


FIGURE 2: EDS, NIGER, 2012

¹⁰ DHS, Niger, op. cit.

¹¹ UNICEF, *Caché à la vue de tous : une analyse statistique de la violence contre les enfants*, New York, 2014.

¹² Plan International, *Rapport de l'évaluation conjointe des besoins en protection et la prise en charge des VSBG dans la région de Tillabéri au Niger*, 2020.

¹³ DHS, Niger, op. cit.

comme plus importantes que l'obtention d'une dot. Les membres de la famille fixent généralement un **"âge idéal pour se marier" pour les filles - une fois qu'elles ont atteint la puberté et commencé à avoir leurs règles - et choisissent le mari**. Ce n'est que si, par la suite, elle est veuve ou divorcée, qu'elle sera impliquée dans le choix d'un nouveau mari et aura son mot à dire. Ceci est déterminé par le souhait de préserver l'honneur de la famille en empêchant la perte de la virginité d'une fille ou une grossesse hors mariage, y compris suite à des agressions sexuelles.¹⁴

Les observations qualitatives sur la valeur du mariage montrent que les **membres de la communauté respectent une femme mariée parce que "le mariage augmente la valeur d'une femme"**¹⁵. Les jeunes mariées sont jugées sur leur respect et leur obéissance, sur la façon dont elles s'occupent de leur belle-mère et sur la façon dont elles traitent leur mari.¹⁶

Les grossesses précoces vont souvent de pair avec les mariages précoces. Une fois mariées, les filles subissent des pressions pour tomber enceintes, même si leur corps n'est pas prêt à donner naissance. Cela met en danger la vie de la mère adolescente et de l'enfant. **Les complications liées aux grossesses et aux accouchements précoces sont l'une des principales causes de décès chez les adolescentes au Niger**. Le développement physique et psychologique des adolescentes est également affecté car une grossesse précoce peut l'empêcher de grandir et avoir un impact négatif sur son état nutritionnel. Les enfants sont également plus susceptibles d'avoir un faible poids à la naissance, ce qui a un impact sur leur santé et leur développement. Sur le plan psychologique, les mères adolescentes sont rarement prêtes à élever un enfant, et renoncent à des perspectives et des opportunités éducatives, sociales et économiques.¹⁷

Les MEFP sont à la fois un symptôme et une conséquence de la discrimination de genre encouragée par des structures patriarcales, et par l'accès insuffisant à des services de qualité.¹⁸

La valeur de l'éducation des filles et l'abandon scolaire

Le mariage des enfants est aussi **profondément lié à l'abandon scolaire, car une fois qu'elle n'est plus scolarisée, une fille a encore plus de raisons d'être mariée**.¹⁹ L'âge médian de la première union des femmes est de 21 ans pour les filles ayant terminé l'école secondaire, contre 16 ans pour celles qui n'ont pas fait d'études.²⁰ L'abandon scolaire est un problème majeur, car seulement 60 % sont inscrites au primaire et seulement 17 % sont inscrites dans un établissement secondaire.²¹

Alors que la **pauvreté est un facteur clé de l'abandon scolaire - 93 % des filles les plus pauvres n'ayant aucune éducation, contre 50 % pour les plus riches**²² - les garçons ont tendance à être prioritaires en matière d'éducation, surtout lorsque la situation socio-économique de la famille est difficile.

L'indice de parité entre les genres pour le taux d'alphabétisation des jeunes (15 à 24 ans) n'est que de 0,7 - ce qui signifie que **pour 100 garçons sachant lire et écrire, seules 70 filles le savent**.²³ Compte tenu des rôles traditionnels qui leur sont attribués, le rendement perçu de l'éducation est donc plus élevé pour les garçons, ce qui conduit les parents à investir davantage dans la scolarité des garçons que dans celle des filles.

¹⁴ Ministère de la protection de la femme et de la protection de l'enfant, *Plan stratégique national pour mettre fin au mariage des enfants*, Niger, 2019-2021.

¹⁵ Save the Children, *Gender Norms, Child Marriage and Girls' Education in West and Central Africa*, 2020.

¹⁶ Girls Not Brides, *Atlas*, Niger, 2020.

¹⁷ UNICEF, *Covid-19 : Une menace pour les progrès contre le mariage des enfants au Niger*, [COVID-19 : une menace pour les progrès contre le mariage des enfants au Niger | UNICEF Niger](#), 2021, consulté le 13/01/2022.

¹⁸ Ministère de la protection de la femme et de la protection de l'enfant, *op. cit.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ Banque mondiale, *Niger*, 2019.

²² DHS, *Niger*, *op. cit.*

²³ Banque mondiale, *Niger*, 2018.

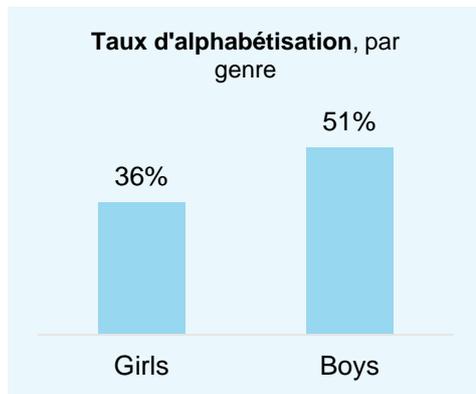


FIGURE 4: BANQUE MONDIALE, NIGER, 2017-2018

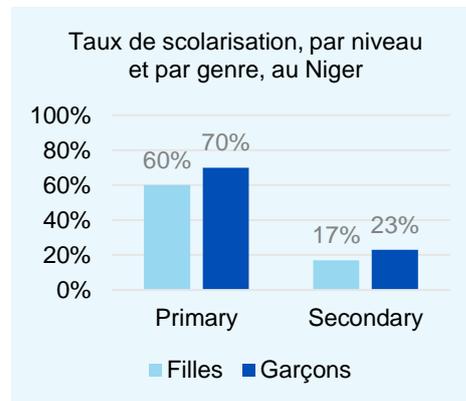


FIGURE 3: BANQUE MONDIALE, NIGER, 2017-2018

En outre, la plupart des parents trouvent dangereux que les filles aillent à l'école et préfèrent qu'elles soient en sécurité à la maison.²⁴ **Les écoles étant souvent éloignées des villages**, les filles doivent donc parcourir de longues distances, parfois seules, ce qui les expose à toutes sortes de violences sur leur chemin. L'environnement d'apprentissage inadéquat est également un obstacle à l'éducation des filles.

Les installations de base sur place, telles que l'accès à l'eau potable (12 % dans les zones rurales), l'électricité (5 % dans l'ensemble, 3 % dans les zones rurales), les latrines, les cantines scolaires ou les terrains de jeux adéquats, font **défaut dans la plupart des écoles**, ce qui ne permet pas de créer un environnement inclusif et protecteur, en particulier pour les filles, qui sont obligées de retourner chez elles ou de manquer l'école pendant leurs règles.²⁵

Les stéréotypes sexistes et les obstacles structurels, notamment l'inégalité systémique entre les genres qui limite l'accès des filles à une éducation de qualité et à des opportunités de carrière de haut niveau, empêchent les femmes d'accéder à des postes de direction²⁶. **Au niveau national, les femmes sont sous-représentées dans les organes de décision, avec 14% de femmes au parlement et 19% au gouvernement, ce qui laisse les quotas conservateurs de 25% et 30% non atteints.**²⁷

L'autonomisation économique et la limitation des normes de genre sont fortement liées. Les analyses documentaires concernant l'agence et l'autonomisation des femmes soulignent que les normes de genre entourant l'agence des femmes modèrent les impacts de nombreuses interventions qui visent à alléger les contraintes matérielles. Le seul accès aux ressources financières, sans tenir compte des contraintes liées au genre, n'est pas un mécanisme qui améliore systématiquement l'autonomie des jeunes femmes. Cependant, le fait de donner aux jeunes femmes un contrôle plus direct sur les ressources, souvent en utilisant des caractéristiques de conception ou de programme telles que la confidentialité ou les systèmes de paiement numériques, semble être un mécanisme qui conduit constamment à des améliorations de l'agence des femmes.

Pourtant, travailler avec les filles et les jeunes femmes le plus tôt possible est une occasion unique de renforcer leur autonomie.

D'après la revue de la littérature, les programmes ont un impact plus important lorsqu'ils visent à aider les jeunes femmes à retarder le mariage et la procréation, par rapport aux programmes qui visent à changer la dynamique de prise de décision du ménage au sein du mariage, peut-être parce que les femmes n'avaient pas de bonnes options extérieures.

L'adolescence est une période cruciale dans le passage de l'enfance à l'âge adulte, un moment où les attentes, les opportunités, les risques et les besoins des filles et des garçons divergent considérablement.

²⁴ Girls Not Brides, *Atlas*, Niger, 2021.

²⁵ Plan International Niger, *Stratégie Pays FY16-20 (révisée), étendue à FY21-22*, 2020.

²⁶ Wei Chang, Eleonora Guarnieri, Seema Jayachandran, Lucia Diaz-Martin, Akshara Gopalan, Claire Walsh. *Renforcer l'agence des femmes : Cross-Cutting Lessons From Experimental and Quasi-Experimental Studies in Low- and Middle-Income Countries*, juillet 2020. Document de travail J-Pal

²⁷ DHS, *Niger, op. cit.*

PIÈGE DE LA PAUVRETÉ, CHOCS ET RÉSILIENCE : COMMENT LA PAUVRETÉ AGIT COMME UN OBSTACLE À L'AUTONOMISATION AU NIGER

Piège de la pauvreté et autonomie économique limitée

Les filles au Niger subissent diverses formes de violence, de déni de leurs droits et de discrimination dans l'accès aux services de base et aux opportunités d'éducation. **Cela empêche les filles d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accéder à un emploi décent et durable ou à des opportunités d'entrepreneuriat.**²⁸ En outre, à mesure qu'elles grandissent, les jeunes femmes continuent d'être confrontées à diverses formes de discrimination qui entravent leur autonomisation économique et à des stéréotypes sexistes qui restreignent leurs choix de carrière. Cela les empêche de sortir **du piège de la pauvreté liée au genre.**²⁹ 71% des femmes, âgées de 15 à 49 ans, n'exercent pas d'activité rémunérée - et c'est particulièrement le cas des femmes des ménages les plus pauvres (79%, contre 50% pour les ménages les plus riches) et des zones rurales (73%, contre 59% à Niamey).³⁰

Les femmes des pays à revenu faible et intermédiaire (LMICs) déclarent en moyenne avoir moins de liberté de choix, de contrôle sur leur vie et de satisfaction dans la vie que les hommes des mêmes pays et les femmes des pays plus riches. À l'échelle mondiale, le taux moyen de personnes interrogées estimant que battre sa femme est acceptable, que les femmes n'ont pas leur mot à dire dans les décisions concernant les achats importants du ménage ou que les hommes font de meilleurs dirigeants d'entreprise que les femmes, est fortement corrélé à la richesse du pays - plus le PIB par habitant est faible, plus les personnes interrogées sont susceptibles d'avoir des attitudes négatives à l'égard de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des filles.

La reconnaissance de la valeur du travail effectué par les jeunes femmes reste faible, 8% d'entre elles n'étant toujours pas rémunérées pour leur travail. Des disparités existent entre les secteurs : 37% des femmes employées dans l'agriculture ne sont pas rémunérées, contre 4% de celles qui ont travaillé dans d'autres domaines.³¹ Même lorsqu'elles occupent un emploi rémunéré, les femmes sont **plus susceptibles d'avoir des contrats précaires, des salaires plus bas et aucune protection sociale, puisque 98% d'entre elles occupent un emploi vulnérable.**³²

Les actifs et les ressources productifs sont principalement contrôlés par les hommes : seuls 14% des femmes sont propriétaires d'une maison, contre 49% des hommes³³ ; socialement, les femmes ne sont pas autorisées à ouvrir un compte bancaire sans la permission de leur mari. Par conséquent, les femmes ont des difficultés à accéder aux prêts en raison d'un manque de garanties. Cela pousse certaines femmes à s'organiser en groupes d'épargne et de crédit, où elles empruntent de petites sommes d'argent à leurs paires.

Deux crises humanitaires majeures affectent le Niger

La population du Niger est confrontée à **deux crises humanitaires majeures : la crise du Sahel, à sa frontière avec le Burkina Faso et le Mali, et la crise du lac Tchad, à sa frontière avec le Tchad et le Nigeria.** Les crises déclenchent d'importants mouvements de populations, qu'il s'agisse de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou de réfugié.e.s des pays voisins. Les populations de ces régions connaissent des conflits récurrents et une instabilité croissante, avec des coups d'État militaires et civils interrompant les processus démocratiques.³⁴

Autour du bassin du lac Tchad, le groupe djihadiste Boko Haram pose depuis 2013 un défi sécuritaire, humanitaire et de gouvernance, principalement au Sud-Est du Niger. La population de la région de

²⁸ CARE, *Analyse rapide genre pour COVID19*, Sahel-Niger, 2020.

²⁹ Wei Chang et al., *op. cit.*

³⁰ DHS, *Niger, op. cit.*

³¹ *Ibid.*

³² Banque mondiale, *Niger*, 2019.

³³ DHS, *Niger, op. cit.*

³⁴ FAO, *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, op. cit.*

Diffa souffre à la fois des attaques fréquentes de Boko Haram et des mesures anti-insurrectionnelles prises par le gouvernement. Cela entraîne un certain nombre de **violations des droits humains des filles et des femmes**, notamment le recrutement d'enfants par des groupes armés, l'interruption de l'aide humanitaire ou des exactions par des groupes armés, et des représailles tant par l'armée que par des groupes armés non étatiques.³⁵ A la frontière avec le Mali, les habitants de Tillabéri subissent également une détérioration de la crise humanitaire sahélienne, en raison des attaques terroristes et des violences commises par les groupes armés non étatiques.³⁶

Ces crises affectent les filles de manière spécifique. Elles augmentent le sentiment d'insécurité dans leurs communautés, surtout la nuit, car elles craignent d'être harcelées, en raison de la présence de groupes armés. Elles sont également particulièrement vulnérables à la violence, à l'intérieur et à l'extérieur de leur foyer. Si le harcèlement et les violences sexuelles sont courants, les filles doivent en outre faire face à des enlèvements et des mariages forcés perpétrés par des groupes armés. Les filles travaillant comme domestiques risquent également d'être victimes d'agressions sexuelles. De nombreuses filles ont déclaré avoir été stigmatisées pour leur agression et avoir été forcées d'épouser leur agresseur. En raison de ces conditions très difficiles, les **MEPF et les grossesses précoces sont en forte augmentation et des cas d'exploitation sexuelle sont signalés.** L'accès des filles à l'éducation est encore plus limité en raison de la pauvreté, de l'insécurité et des déplacements. Enfin, leurs droits à l'alimentation et à la santé sont limités, 62% des filles déclarant s'être couchées le ventre vide à un moment donné au cours du dernier mois et 53% déclarant avoir subi une blessure ou une maladie grave au cours de l'année écoulée, le plus souvent le paludisme.³⁷

Résilience limitée aux menaces et aux chocs

Avec 79% de la population vivant dans les zones rurales - et 94% des personnes en situation de pauvreté vivant dans les zones rurales³⁸ -, les **catastrophes climatiques et environnementales récurrentes, en particulier les inondations et les sécheresses, constituent une menace majeure pour la résilience.** L'impact des épisodes climatiques extrêmes sur l'agriculture, exacerbé par les conflits et les fluctuations des prix des denrées alimentaires, entraîne une augmentation de la prévalence de la malnutrition, en particulier pour les enfants de moins de cinq ans et pour les populations vivant dans les zones rurales.³⁹ Selon OCHA, Tillabéri (85%), Maradi (79%) et Diffa (79%) sont les régions à fort potentiel d'enfants de moins de 18 ans à risque de malnutrition.

Les catastrophes climatiques et environnementales ainsi que les conflits empêchent les communautés de sortir de la pauvreté. 41% de la population est en situation d'extrême pauvreté⁴⁰ et 48% des enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté. **75 % des enfants nigériens de moins de 5 ans n'ont pas accès aux services sociaux de base, et plus de 2,1 millions d'enfants auront besoin d'une assistance humanitaire en 2022,** selon l'aperçu des besoins humanitaires.

Les populations déplacées et réfugiées augmentent la pression sur des ressources et des services de base déjà limités. Cela implique l'épuisement des nappes phréatiques, la réduction des zones cultivables en raison de l'établissement de nouveaux camps ou de sites de déplacé.e.s, et la surexploitation des terres agricoles. Les ménages vulnérables touchés par les catastrophes climatiques et environnementales sont plus susceptibles d'adopter des mécanismes d'adaptation négatifs qui affectent les droits des filles.

Le genre et la pauvreté interagissent fortement, les femmes représentant 7 personnes sur 10 en situation de pauvreté et 69% des ménages dirigés par une femme connaissant l'insécurité alimentaire, contre 31% des ménages dirigés par un homme.⁴¹ La pauvreté renforce la vulnérabilité des femmes et affecte leur bien-être et leur capacité à gérer correctement des entreprises ou toute autre activité. Ce phénomène est exacerbé par l'incapacité des services sociaux et de l'aide

³⁵ International Crisis Group, *Niger et Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection*, 2017.

³⁶ Plan International Niger, *Country Strategy FY16-20 (Revised), extended to FY21-22, op. cit.*

³⁷ Plan International, *Les adolescentes en crise : Voix du bassin du lac Tchad*, 2018.

³⁸ FAO, *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, op. cit.*

³⁹ Plan International Niger, *Country Strategy FY16-20 (Revised), extended to FY21-22, op. cit.*

⁴⁰ Banque mondiale, *Niger*, 2020.

⁴¹ FAO, *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, op. cit.*

humanitaire à atteindre les populations les plus laissées pour compte, c'est-à-dire les femmes et les enfants, en particulier les filles.⁴² Dans les contextes humanitaires, les femmes et les filles indiquent qu'elles n'ont pas accès à des espaces sûrs et que l'accès à l'aide humanitaire est plus restreint que pour les hommes, et que leur accès est surestimé.⁴³

Comment le COVID-19 peut être un revers pour le droit des filles

Le COVID-19 et les mesures de restriction associées ont exacerbé les vulnérabilités préexistantes. **On estime que 1,2 million d'enfants et de jeunes - soit 1 jeune sur 6 - ont cessé d'étudier depuis le début de la pandémie**, et que nombre d'entre eux pourraient ne jamais retourner à l'école.⁴⁴ Avant la crise, les jeunes de 15 à 24 ans étaient déjà deux à trois fois plus susceptibles que les adultes d'être au chômage ou sous-employés. Les conséquences à long terme de la pandémie de COVID-19 risquent de confirmer ces tendances.

La crise du COVID-19 a eu un impact particulièrement important sur les droits des filles. Les fermetures d'écoles, les stratégies d'isolement social et de confinement, la perte de revenus, ont eu pour effet d'alourdir la charge domestique des filles, qui ont été contraintes d'aider leur mère dans les tâches ménagères, ou qui ont été mariées, et leur accès aux programmes d'apprentissage – notamment à distance – est devenu encore plus limité.⁴⁵

Une jeune fille vivant dans une zone rurale du sud-ouest du Niger a déclaré: "*Lorsque les écoles étaient fermées, nous n'avions pas la possibilité d'étudier par téléphone, télévision ou radio*".⁴⁶ En termes de santé, les filles et les femmes ont été plus exposées au virus en tant que personnel de santé, travailleuses sociales, et surtout en tant que soignantes. Les violences domestiques et sexuelles à l'encontre des femmes et des filles ont également augmenté pendant les confinements.

Enfin, sur le plan économique, de nombreuses filles et femmes dépendent du revenu souvent instable de leur conjoint. Les couvre-feux et les fermetures à Niamey et dans d'autres régions urbaines, les marchés et la fermeture des frontières ont perturbé les activités génératrices de revenus, entraînant une vulnérabilité économique dramatique pour les filles et les femmes. La pandémie a épuisé l'épargne des ménages.⁴⁷

PROTÉGER LES DROITS DES FILLES GRÂCE À DES CADRES JURIDIQUES SOLIDES : OPPORTUNITÉS ET LACUNES AU NIGER

Le Niger dispose d'un **environnement législatif global en faveur de l'égalité des genres**. Le pays a ratifié, entre autres, la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CRC), la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), les conventions de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants et sur l'âge minimum d'admission à l'emploi (ratifiée en 2000), et la Charte africaine de la jeunesse (ratifiée en 2008). Le gouvernement a également adopté des lois nationales afin de contextualiser les instruments juridiques internationaux (par exemple, la loi contre les mutilations génitales féminines adoptée en 2003). En outre, **une politique du gouvernement en faveur de l'égalité des genres a conduit à l'adoption de plusieurs politiques et stratégies**, notamment la Politique nationale sur le genre 2009-2018, la Stratégie Genre et Islam, la Stratégie de l'Ecole des Maris, l'Initiative Nigérienne pour les Adolescentes et la Stratégie Nationale de Protection des Enfants.

Cependant, les **filles sont toujours confrontées à des obstacles pour jouir pleinement de leurs droits et vivre sans violence ni discrimination**. Premièrement, bien que la CEDAW et la CRC soient ratifiées, le Niger l'a fait avec certaines réserves concernant le statut des femmes et des filles, ce qui signifie que le gouvernement n'est pas lié par l'ensemble des obligations découlant de la Convention. Par exemple, le code civil fixe l'âge minimum du mariage à 15,5 ans pour les filles et 18 ans pour les

⁴² UNICEF, *Dossier thématique sur le Niger*, 2018.

⁴³ Plan International, 2020, *op. cit.*

⁴⁴ Save the Children, *Niger - 1,2 million d'enfants et de jeunes n'étaient pas scolarisés à cause du COVID-19*, Niger, 2020.

⁴⁵ CARE, *Analyse rapide genre pour COVID19*, *op. cit.*

⁴⁶ Save the Children, *op. cit.*

⁴⁷ OMS, 2020.

garçons. De même, le gouvernement a signé mais pas encore ratifié le Protocole à la Charte africaine des Droits Humains et des Peuples relatif aux droits de la femme en Afrique, ce qui se traduit également par une protection moindre des filles et des femmes nigériennes.⁴⁸ Le Code de la famille n'a jamais pu être mis en œuvre pour des raisons socioculturelles et religieuses.⁴⁹ Des groupes de travail, des cadres de concertation, des consortiums et des plateformes sont actifs pour la promotion de l'égalité des genres, mais au niveau législatif, aucune loi n'exprime clairement l'égalité des genres à ce jour.

Le Niger adopte un **système juridique pluraliste, caractérisé par le droit coutumier, le droit islamique et le droit national laïc**. Ce pluralisme conduit souvent à une interprétation concurrente des droits, y compris des droits des filles, et la hiérarchie entre la loi et les normes n'est pas établie.⁵⁰

Enfin, afin d'avancer clairement dans la promotion des droits des filles par la mise en œuvre effective de la politique nationale sur le genre, des lacunes sont encore identifiées par les principales parties prenantes dans la mise en œuvre d'un cadre juridique protecteur, et une meilleure connaissance des femmes et des filles sur leurs droits et la manière de les revendiquer.⁵¹

HEUREUSEMENT, IL Y A DE L'ESPOIR.

Dans tous les domaines d'intervention de Plan, les **filles défient les normes restrictives liées au genre et promeuvent l'égalité des genres, l'autonomisation et un environnement protecteur**. Elles mènent le changement pour s'assurer que les filles de leurs communautés ont accès à une éducation de qualité, à des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, et qu'elles vivent sans violence dans leurs communautés. En accordant une attention particulière à l'inclusion, toutes les approches transformatrices de genre et aux approches basées sur les droits humains, les programmes et le travail d'influence se concentrant sur l'éducation, l'émancipation et l'autonomisation économique des jeunes, la protection contre la violence basées sur le genre, l'accès aux services, ont **le potentiel de doter les filles des outils nécessaires pour défier les normes, revendiquer leurs droits, s'épanouir, se donner les moyens d'être des moteurs actifs du changement et se sortir de la pauvreté**.

⁴⁸ CARE, *Analyse rapide genre pour COVID-19, op. cit.*

⁴⁹ LuxDev, *Fiche pays genre, Niger*.

⁵⁰ Plan International Niger, *Plan stratégique national, 2016-2020*.

⁵¹ FAO, *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, op. cit.*

Note méthodologique

La plupart des données statistiques proviennent des [enquêtes démographiques et de santé \(DHS\)](#), de [l'Open Data de la Banque mondiale](#), de [l'Atlas Girls Not Brides](#), des [données de l'UNICEF](#), des [données de l'Organisation internationale du travail, des enquêtes par grappes à indicateurs multiples](#). Ce rapport a été rédigé sur la base d'une analyse documentaire réalisée par Plan International Belgique en 2021, comprenant des rapports internes et de la documentation provenant des projets et programmes de Plan International, ainsi que des directives d'organisations homologues, d'institutions, d'agences de l'ONU.

Remerciements

Ce rapport est le résultat des travaux menés par les équipes de Plan International Belgique et de Plan International Niger, dans le cadre de la conception du programme Quinquennal de Plan International « *Autonomisation économique et émancipation sociale des adolescents.e.s et des jeunes (10-24 ans)* », financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire (DGD) belge pour les cinq prochaines années. La rédaction du rapport a été coordonnée par Chloé Collier et Nolwenn Gontard. Il fait partie d'une série qui vise à fournir une analyse spécifique et transversale de la situation des droits des filles dans huit pays partenaires de Plan International Belgique (Bénin, Bolivie, Equateur, Niger, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Vietnam), avec une attention particulière aux causes profondes des inégalités de genres.

Les autrices tiennent à exprimer leurs remerciements à toutes les équipes qui ont contribué, et sont particulièrement reconnaissants à Kadidia Dante, Aissa Adamou, Issaka Goubakoye, Mariama Tidjiani, Mayange Kefa, François Defourny, Emy Sicard-Delage, Ineke Adriaens, Marta Ricci, Géraldine Lamfalussy, Nassima El Ouary & Deborah Varisano, pour leur contribution approfondie à ce rapport.

Disclaimer : Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la DGD. Toutes les autres erreurs et opinions exprimées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité des autrices.

Photo de couverture : filles au Niger, 2021

Crédits : Plan International



Fille à Dosso, 2019. Crédits : Plan International

Plan International s'efforce de faire progresser les droits des enfants et l'égalité des filles dans le monde entier. Nous reconnaissons le pouvoir et le potentiel de chaque enfant. Mais ce potentiel est souvent étouffé par la pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination. Et ce sont les filles qui sont les plus touchées. En tant qu'organisation humanitaire et de développement indépendante, nous travaillons aux côtés des enfants, des jeunes, de nos supporters et de nos partenaires pour nous attaquer aux causes profondes des défis auxquels sont confrontés les filles et tous les enfants vulnérables. Nous soutenons les droits des enfants, de la naissance à l'âge adulte, et leur permettons de se préparer et de réagir aux crises et à l'adversité. Nous faisons évoluer les pratiques et les politiques aux niveaux local, national et mondial grâce à notre portée, notre expérience et nos connaissances. Depuis plus de 75 ans, nous construisons des partenariats puissants pour les enfants et nous sommes actifs dans plus de 70 pays.

A PROPOS DE PLAN INTERNATIONAL BELGIQUE

Plan Belgique s'engage depuis 1983 pour un monde plus juste et plus sûr pour tous les enfants et les jeunes, en s'attaquant aux causes profondes des défis et des obstacles rencontrés par les filles et les enfants vulnérables. Tous nos projets visent à promouvoir **l'égalité des genres, en analysant les causes profondes de l'inégalité d'accès aux opportunités pour les filles et les garçons et de la violence sexiste**. Nous travaillons aux côtés des enfants, des jeunes, de nos défenseurs et de nos partenaires afin de nous attaquer aux causes profondes des obstacles auxquels les filles et les enfants vulnérables sont confrontés. Nos programmes contribuent à l'ambition globale de Plan, à savoir que d'ici 2025, **100 millions de filles puissent apprendre, diriger, décider et s'épanouir**. Actuellement, Plan Belgique travaille au Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Malawi, Bolivie, Equateur, Vietnam. Plan Belgium met en œuvre des programmes et des projets dans les domaines d'impact suivants : i) la protection contre les abus et la violence ; ii) la participation et le leadership des jeunes ; iii) une éducation sûre, inclusive et de qualité, tant formelle que non formelle ; iv) le renforcement économique des jeunes par l'emploi et l'entrepreneuriat.

En Belgique, Plan est particulièrement impliquée dans la lutte contre la violence sexiste, au sein de l'Ecole des Droits de l'Enfant, afin d'aider les enseignants et les élèves à prendre conscience de leurs droits et de ceux de leurs pairs en Belgique et dans le monde. Enfin, Plan, en tant qu'organisation de la société civile, porte la voix des filles dans les mobilisations civiques et politiques, y compris dans le cadre de la coopération au développement.

À PROPOS DE PLAN INTERNATIONAL NIGER

Plan International travaille au **Niger depuis 1998** pour promouvoir les droits de l'enfant et l'égalité des genres. Au Niger, l'accès aux services sociaux tels que les écoles et les centres de santé est très faible. Le pays a également le taux de mariage des enfants le plus élevé au monde - 76% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. En outre, les crises dans les pays voisins ont entraîné un déplacement et une crise humanitaire au Niger. Plan International Niger est une organisation qui agit principalement pour l'éradication du mariage des enfants et la promotion de l'égalité des genres dans le pays. Notre objectif est d'aider **3 millions de filles et de jeunes femmes nigériennes à devenir les leaders du changement social et économique**. Notre travail se concentre sur les questions touchant les plus vulnérables, en particulier les filles et les enfants handicapés. Les domaines clés de notre travail comprennent la protection des filles et des jeunes femmes contre toutes les formes de violence et de pratiques néfastes, l'accès à des services de santé de qualité, le soutien aux enfants pour qu'ils aillent à l'école et acquièrent des compétences clés pour réussir dans la vie.